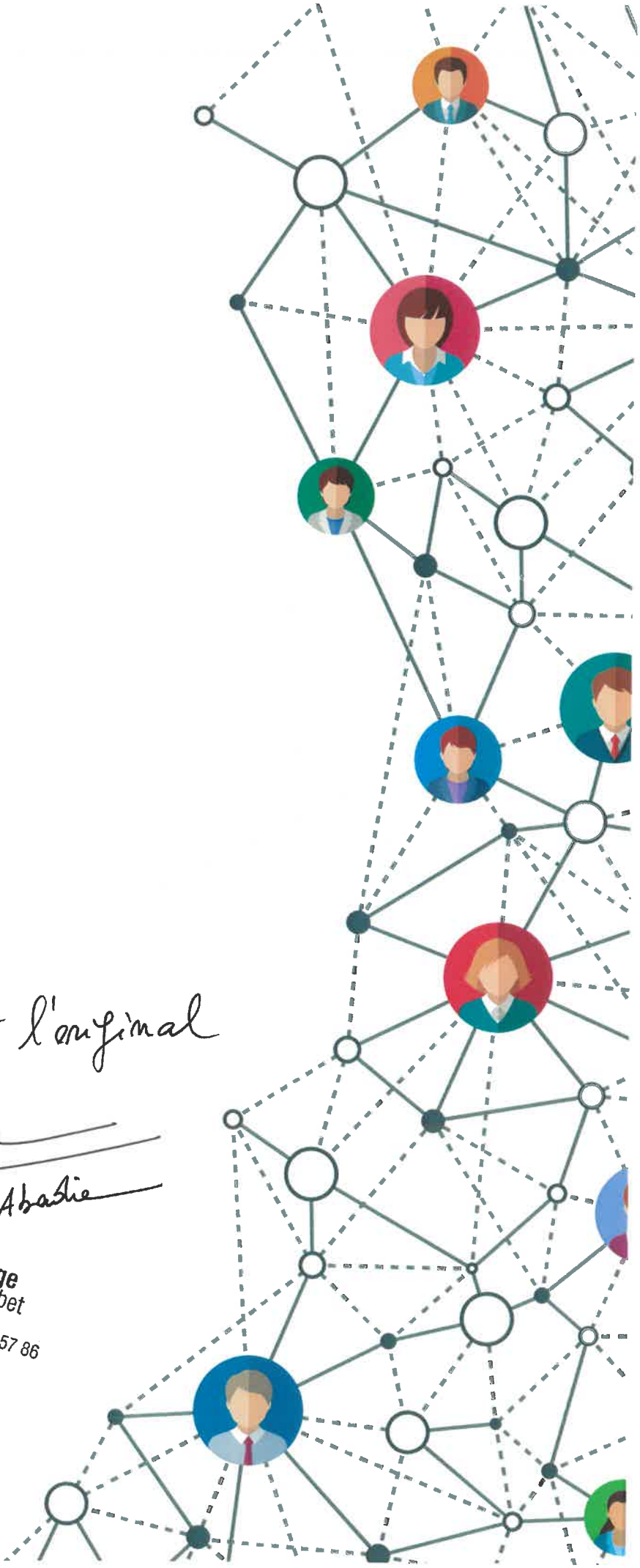
KPMG



Plaquette

SAS Abexa

Certifié conforme à l'original

ABEXA Chaponnage
BUREAUX : 12 rue Cubet
32170 MIELAN
TEL 05 62 67 59 11 FAX 05 62 67 57 86
SIRET 378 734 172 00026
N°INTRA : FR 12 378 734 172

31/03/2023

Ce document contient 50 pages

KPMG

Bilan actif

SAS Abexa

Actif			Au 31/03/2023			Au 31/03/2022
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles	31 925	27 437	4 488	1 477
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	31 925	27 437	4 488	1 477
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels	71 750	68 186	3 564	7 161
		Autres immobilisations corporelles	110 853	110 012	841	2 395
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	182 604	178 198	4 405	9 557
	Immobilisations financières(2)	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés	44		44	44
		Prêts				
		Autres immobilisations financières				
		TOTAL	44		44	44
Total de l'actif immobilisé			214 574	205 636	8 937	11 079
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	33 400		33 400	26 709
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL	33 400		33 400	26 709
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances(3)	Clients et comptes rattachés	227		227	2 818
		Autres créances	65 034		65 034	50 639
		Capital souscrit et appelé, non versé				
		TOTAL	65 262		65 262	53 458
	Divers	Valeurs mobilières de placement	183 148		183 148	183 148
		(dont actions propres :)				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	262 334		262 334	427 074
		TOTAL	445 483		445 483	610 223
Charges constatées d'avance			13 044		13 044	2 511
Total de l'actif circulant			557 190		557 190	692 901
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF			771 764	205 636	566 128	703 981
Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont créances à plus d'un an (brut)					0	0

Clause de réserve de propriété : Immobilisations | Stocks | Créances clients

Certifié conforme à l'original

Laura Abastie

ABEXA Chaponnage
BUREAUX : 12 rue Cubet
32170 MIELAN
TEL 05 62 67 59 11 FAX 05 62 67 57 86
SIRET 378 734 172 00026
N°INTRA : FR 12 378 734 172

Edité à partir de Loop V6.0

KPMG

Bilan passif

SAS Abexa

	Passif	Au 31/03/2023	Au 31/03/2022
Capitaux propres	Capital (dont versé : 7 622)	7 622	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	762	762
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	120 685	144 721
	Report à nouveau		
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	5 426	33 963
	Situation nette avant répartition	134 495	187 069
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total	134 495	187 069
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	166 653	180 198
	Total	166 653	180 198
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	206 377	257 173
	Dettes fiscales et sociales	56 180	79 539
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	2 422	
	Instruments de trésorerie		
	Total	264 979	336 712
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	431 632	516 911
	Écarts de conversion passif		
	TOTAL DU PASSIF	566 128	703 981
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	0	0
	à moins d'un an	431 632	516 911
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) dont emprunts participatifs		

Certifié conforme à l'original

Xavier Abastie

ABEXA Chaponnage
BUREAUX : 12 rue Cubet
32170 MIELAN
TEL 05 62 67 59 11 FAX 05 62 67 57 86
SIRET 378 734 172 00026
N°INTRA : FR 12 378 734 172

Edité à partir de Loop V4.63.0

ABEXA
Société par actions simplifiée
au capital de 7.622,45 euros
Siège social : Lieudit « Au Falot », 32300 Belloc Saint-Clamens
378 734 172 RCS Auch

(Ci-après la « **Société** »)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 SEPTEMBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2023.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant à 5.426,02 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	**5.426,02 euros**
A titre de dividendes aux associés (1) (2) (3)	5.426,02 euros

(1) Soit 10,85 euros par titre.
(2) Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour et au plus tard dans les neuf (9) mois de la clôture de l'exercice, soit le 31 décembre 2023.
(3) Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2023 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 5.426,02 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'assemblée générale prend acte que les associés ont été informés que :

— Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

— Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

— L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

  - Soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8%, pour les personnes physiques qui y ont intérêt ;

  - Soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40%.

— Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

B.A.

L'assemblée générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

— A prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant ;

— A cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercices	Dividendes distribués	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %
31.03.2022	58.000 €	58.000 €	-
31.03.2021	58.000 €	58.000 €	-
31.03.2020	14.400 €	14.400 €	-

Vote de l'assemblée générale ordinaire annuelle en date du 25 septembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme.

Le Président

Savica Abadie

ABEXA Chaponnage
BUREAUX : 12 rue Cubet
32170 MIELAN
TEL 05 62 67 59 11 FAX 05 62 67 57 86
SIRET 378 734 172 00026
N°INTRA : FR 12 378 734 172

KPMG

SAS Abexa

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos-le 31/03/2023

Certifié Conforme à l'original

ABEXA Chaponnage
BUREAUX : 12 rue Cubet
32170 MIELAN
TEL 05 62 67 59 11 FAX 05 62 67 57 86
SIRET 378 734 172 00026
N°INTRA : FR 12 378 734 172

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice....2
1.1. Evénements principaux....2
1.2. Principes, règles et méthodes comptables....2
2. Informations relatives au bilan....2
2.1. Actif....2
2.1.1. Immobilisations incorporelles....2
2.1.2. Immobilisations corporelles....3
2.1.2.1.Principaux mouvements de l'exercice....3
Augmentations....3
Diminutions....3
2.1.3.Stocks....3
2.1.3.1. Stocks de produits achetés....3
2.1.3.2 Stocks de produits fabriqués....4
2.1.4. Produits à recevoir....4
2.1.5.Créances....4
2.1.6. Disponibilités et divers....5
2.2. Passif....6
2.2.1. Capitaux propres....6
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres....6
2.2.1.2. Capital....6
2.2.2. Dettes financières et autres dettes....6
2.2.3. Charges à payer....7
3. Informations relatives au compte de résultat....8
4. Impôt sur les bénéfices....9

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Fonds commercial

Le fonds de chaponnage à façon et sexage d'animaux exploité à Belloc Saint Clamens a été créée le 1er juillet 1990 à Monclar sur l'Osse

2.1.2. Immobilisations corporelles

2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	666	-	838
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.3. Stocks

2.1.3.1. Stocks de produits achetés

Les Stocks suivants : sont évalués selon la méthode (FIFO / du coût unitaire moyen pondéré). Le coût d'achat est composé du prix d'achat augmenté des frais de transport.

2.1.3.2 Stocks de produits fabriqués

Les stocks fabriqués sont évalués au prix de revient.

B.A.

2.1.4. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	-
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	248
Divers	667
TOTAL	915

2.1.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		228	228	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		87	87	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	5 210	5 210	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	58 823	58 823	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	248	248	-
	Groupes et associés		-	-	-
	Débiteur divers		667	667	-
Charges constatées d'avance			13 044	13 044	-
		TOTAL	78 307	78 306	-

B.A.

2.1.6. Disponibilités et divers

Différence d'évaluation sur les valeurs mobilières de placement

La valeur liquidative des VMP détenues à la date de clôture est de 185 889.63 €. Cette valorisation représente une plus-value latente non comptabilisée en produits de 2 704.94 € sur cet exercice contre 704.16 € sur l'exercice précédent, plus-value fiscalisée.

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	7 622	-	-	7 622
Primes, réserves et écarts	145 483	-	24 036	121 447
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	33 964	-	28 538	5 426
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	187 070	-	52 574	134 496

Le capital est composé de 500 parts sociales de 15.24 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

B.A.

2.2.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	206 377	206 377	-	-
Personnel et comptes rattachés	26 682	26 682	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	27 699	27 699	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	1 601	1 601	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	198	198	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	166 653	166 653	-	-
Autres dettes	2 422	2 422	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	431 633	431 633	-	-

2.2.3. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	-
Charges sociales provisionnées	-
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	46 984
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	710
Autres charges fiscales	198
Divers	2 422
TOTAL	50 314

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :			
- Biens	-	-	-
- Services	1 499 027	27 390	1 526 417
Chiffre d'affaires net	1 499 027	27 390	1 526 417

B.L.

3.1.1 Ventilation du Chiffre d'affaires

Années	31/03/2023	31/03/2022	31/03/2021
Chaponnage	1 521 859	1 767 152	1 947 862
Divers	4 558	1 635	2 672
Chiffre d'affaires net Dont Export	1 526 417	1 768 787	1 950 534

3.1.2 Effectif moyen

L'effectif moyen est de 16.23 salariés (18.24 salariés en N-1 - 20.56 en N -2)

4. Impôt sur les bénéfices

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts		-1 620	8 003
Impôts :	Montant de	1 263	-
	Sur PVLT	-	-
	Résultat après impôts	-1 620	8 003